

# **La participation à la formation des adultes : contextes québécois et international**

## **Note 1**

**Paul Bélanger, Pierre Doray, Anne Motte et Anik Labonté**

Publié en collaboration avec le  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
et  
Université du Québec à Montréal

Les auteurs tiennent à remercier Emploi-Québec de son soutien financier pour la rédaction de cette note de recherche.

ISBN 2-923333-00-4 (ensemble)  
ISBN 2-923333-01-2 (note)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2004

## Avant-propos

La formation des adultes occupe une place de plus en plus importante dans les parcours de vie des individus. Elle est aussi devenue une dimension obligée des nouvelles organisations du travail souvent structurées autour du rapport aux savoirs et à l'apprentissage comme le soulignent, par exemple, les expressions « apprentissage organisationnel » ou « organisation apprenante ». Les politiques publiques ainsi que les changements organisationnels ou économiques invitent à saisir l'importance de la participation à l'éducation des adultes. Or, s'il est relativement aisé de connaître les publics de la formation initiale et qu'il est relativement facile de chiffrer et de décrire les flux scolaires, la situation est plus difficile pour la participation des adultes aux différentes activités de formation reliées ou non au travail. La multiplicité des lieux de formation et les définitions administratives de l'adulte, variables d'un ordre d'enseignement à un autre, ne sont que deux des contraintes qui conduisent les observateurs et les chercheurs à recourir à des outils d'analyse différents, dont les larges sondages auprès de la population.

L'objectif de cette publication, présentée en huit fascicules ou notes de recherche, est d'analyser les informations contenues dans *l'Enquête sur la formation et l'éducation des adultes*, réalisée par Statistique Canada auprès de la population canadienne pour l'année 1997, de dresser un portrait de la situation de la formation des adultes au Québec et de dégager les tendances caractéristiques de son évolution par rapport à l'ensemble du Canada.

Chaque fiche examine la participation à la formation des adultes sous un angle particulier. Nous avons voulu présenter ces fiches dans un format qui en facilite la consultation selon les thèmes retenus. Chaque note de recherche a été conçue comme un outil autonome de référence, qui contient des annexes techniques, lesquelles présentent la source des données et le vocabulaire technique.

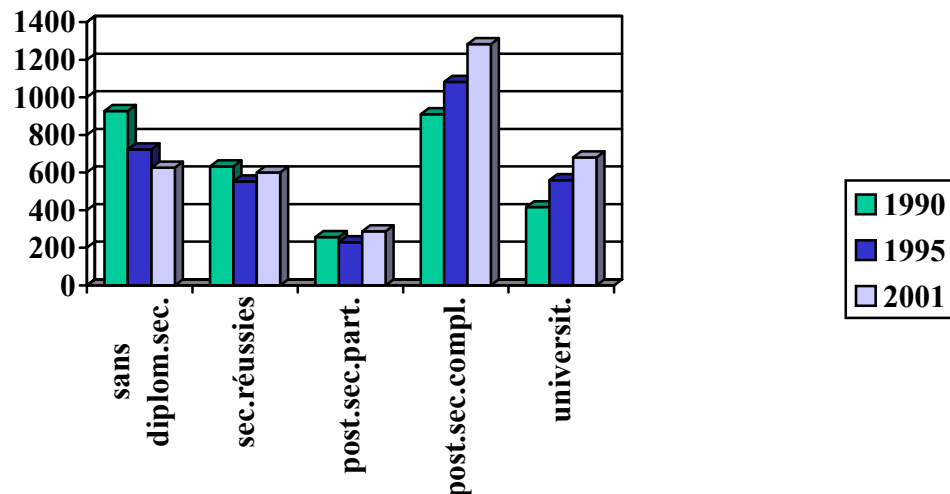
Ce long travail de recherche est le résultat d'une étroite et fructueuse collaboration entre des chercheurs universitaires de l'Université du Québec à Montréal et des chercheurs du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. Il a été rendu possible grâce aux ressources dégagées par ce ministère et Emploi-Québec.



## INTRODUCTION

Le Québec, tout comme l'ensemble du Canada, est entré dans l'économie du savoir. La transformation profonde de la structure industrielle au cours des dernières décennies dans l'ensemble des lieux de production de biens et services le montre bien. De nouvelles industries largement fondées sur l'usage des savoirs ont émergé ou ont connu une croissance très forte. Pour s'en rendre compte, il suffit de penser aux technologies de la communication, aux biotechnologies ou encore aux technologies de l'environnement ou des nouveaux matériaux. Les « anciennes » industries sont, elles-mêmes, en voie de transformation à la suite de l'introduction de nouveaux outils de production et de la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail. Même si tous les emplois n'exigent pas nécessairement un niveau de scolarité très élevé, nous assistons à une transition vers des sociétés à haute intensité de technologie et à haute densité d'éducation initiale et de formation ultérieure. Cette évolution se traduit d'abord dans la composition de la main-d'œuvre (voir graphique 1). On l'observe également dans le déplacement des emplois des secteurs manufacturiers vers les services (voir graphique 2) et, à l'intérieur des secteurs, vers des industries caractéristiques des technopoles (CEFRIO, 1998)<sup>1</sup>, déplacement qui s'accompagne d'une mobilité occupationnelle pratiquement continue. Si l'éducation devient permanente, les emplois cessent de l'être.

**Graphique 1**  
**Changement de la composition de la main-d'œuvre au Québec**  
(en milliers de personnes)

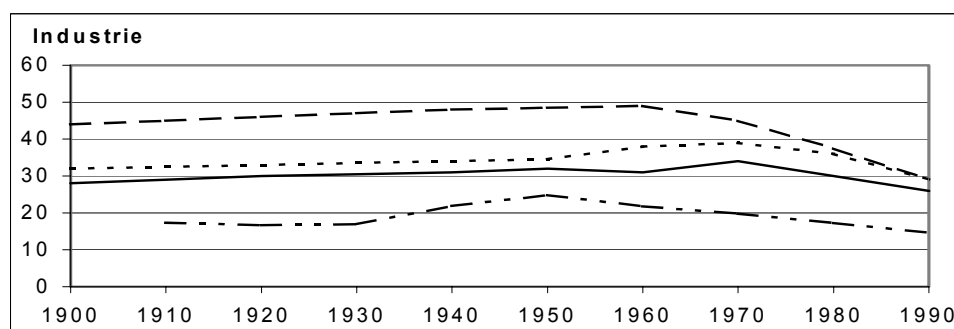
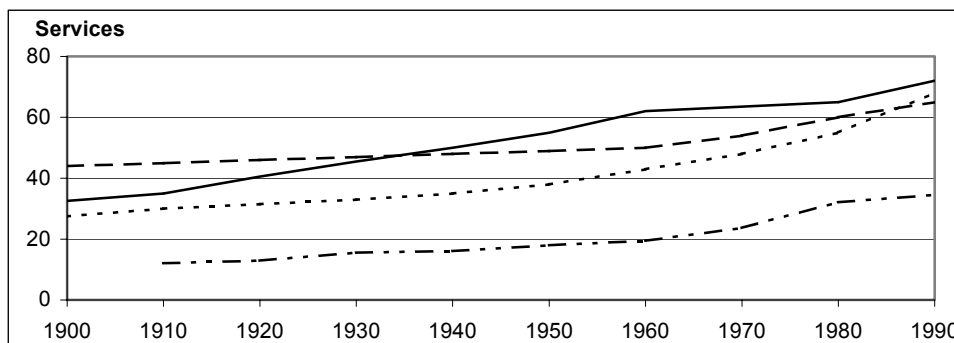


Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002.

1. Voir aussi le bulletin *Info-CEFRIO* ([www.cefrio.qc.ca](http://www.cefrio.qc.ca)).

**Graphique 2**  
**Part des emplois dans l'agriculture, l'industrie et les services, 1900-1990**  
 (en pourcentage de l'emploi total)

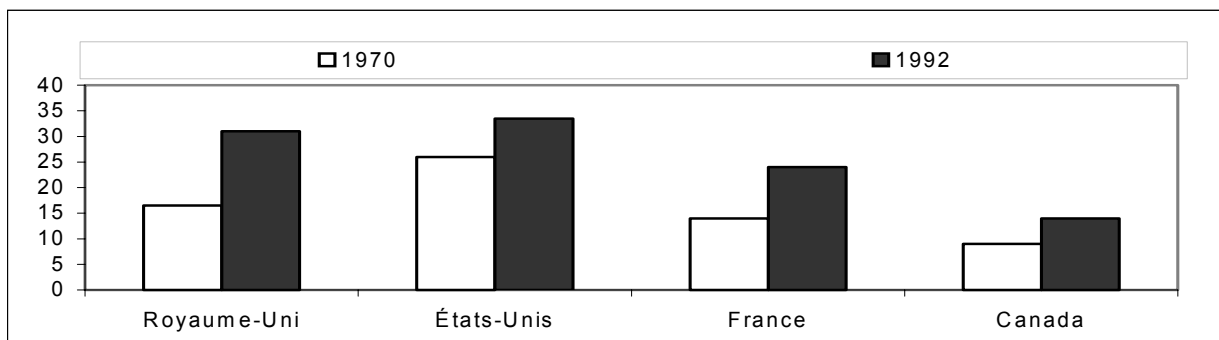
Canada : - - - - -; France : ······; États-Unis : ———; Royaume-Uni : - - - - -



Sources : OCDE, *Apprendre à tout âge*, 1996; Leacy, Urquhart et Buckley, *Statistiques historiques du Canada* (séries D1-7, D8-85 : 1911 à 1971), 1983; Statistique Canada, 2001.

L'introduction de nouvelles technologies de l'information basées sur la microélectronique constitue une autre dimension majeure de cette nouvelle économie où le savoir devient un facteur clé de développement dans un marché mondialisé (voir graphique 3). Ainsi, la part des industries de haute technologie dans les économies nationales s'accroît (OCDE, 1996 : 35) et accélère le passage vers des productions exigeant des compétences plus élevées et des techniques de production plus avancées (Rubenson et Schuetze, 2000 : 187 et suiv.). Les secteurs de techniques traditionnelles et à qualification faible voient leur part décroître dans les structures nationales d'emploi.

**Graphique 3**  
**La part des exportations des industries de haute technologie dans le total des exportations**  
**de produits manufacturés en 1970 et 1992**  
(en pourcentage)



Source : Données tirées de l'OCDE, *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explication*, partie 1, tableau 4.12, 1994.

Et tout cela se passe dans un marché de plus en plus mondialisé qui accentue les pressions pour un accroissement de la productivité des entreprises et, paradoxalement, rend à la fois plus nécessaire et difficile la mise en place d'interventions et de politiques actives du marché du travail exigées pour assurer le droit à l'emploi, principal mécanisme de distribution des richesses.

Une tendance similaire, en raison de facteurs aussi d'ordre contextuel, se manifeste au sein de la société civile, exigeant également une hausse généralisée de la qualification de base de la population et des apprentissages continus formels ou informels, hausse liée à la participation sociale, aux aspirations à une meilleure qualité de vie privée et communautaire, à l'exigence d'une citoyenneté active. Cette double exigence, civique et économique, à une plus grande autonomie d'action des sujets transforme la demande de formation au sein des populations adultes.

Bien que de nombreuses questions se posent sur la nouvelle économie et sur les changements structurels au sein du marché du travail, de même que sur les transformations socioculturelles et politiques au sein de la société civile, l'impact de ces changements sur l'explosion de la demande éducative sur les populations jeunes et adultes demeure indéniable.

Le Québec s'inscrit dans la tendance économique générale, mais il connaît des phases et des mouvements de transformation qui lui sont propres. Le premier mouvement, qui a bousculé la scène éducative, faisait écho à la transformation de l'économie québécoise, mais aussi à une forte demande sociale de démocratisation; c'est celui que l'on associe à la Révolution tranquille, où l'éducation a constitué une dimension majeure.

### **1. La révolution tranquille de la formation initiale**

À partir de 1960, le Québec connaît un accroissement extrêmement rapide de la fréquentation scolaire. Alors qu'en 1961 une proportion de 46,8 % des jeunes quittaient l'école sans avoir fait neuf années de scolarité, en 1986 seulement 5,9 % abandonneront prématurément leurs études

(Langlois *et al.*, 1990 : 297). Pour la catégorie des 16 ans, le taux de fréquentation scolaire à temps complet, qui était de 16,5 % en 1950, atteint 90 % en 1986 et près de 93 % en 1997. La population scolaire du secondaire (excluant les adultes) augmentera de 49 % entre 1964-1965 et 1997-1998<sup>2</sup>. Au collégial, de 1970-1971 à 1997-1998, l'effectif scolaire (régulier temps plein) passera de 67 111 à 176 347, ce qui représente un accroissement de 163 % (Langlois, 1990). La population universitaire a connu une augmentation encore plus forte, soit, entre 1966 et 1987, un facteur d'accroissement de 4,5, ce qui est phénoménal (Chenard et Levesque, 1992 : 404-405). Cette hausse substantielle de la scolarisation des jeunes a fortement contribué à la Révolution tranquille. Ce mouvement a des répercussions encore aujourd'hui, puisque au Québec, en 2000-2001, 72 jeunes sur 100 obtiendront un diplôme d'études secondaires avant l'âge de vingt ans, 59 poursuivront des études postsecondaires, 38 recevront un diplôme d'enseignement collégial et 27 décrocheront un premier diplôme universitaire (MEQ, 2002a).

## 2. Une deuxième révolution tranquille

Au moment de cette révolution tranquille de l'éducation initiale, on assiste, quoique de façon plus silencieuse, à un retournement tout aussi substantiel sur la scène éducative québécoise : l'explosion et la reconnaissance de la demande de formation au sein de la population adulte. Amorcée en même temps que la démocratisation de la formation initiale, la formation des adultes, freinée par de sérieuses compressions budgétaires ainsi que par une politique d'intégration de la formation des jeunes et des adultes à des fins de rationalisation budgétaire, survivra dans l'ombre pendant quinze ans. Puis, vers la fin des années 1990, cette seconde dimension de la révolution tranquille en éducation sera de nouveau progressivement reconnue et graduellement remise sur rail par des initiatives concrètes des acteurs politiques et économiques.

Voyons cela de plus près en esquisant d'abord la situation qui avait cours dans les années 1970. Trois grandes phases caractérisent plus particulièrement l'histoire de l'éducation et de la formation des adultes au Québec au cours des quatre dernières décennies. Tout d'abord, parallèlement à la croissance amorcée de la scolarisation en formation initiale des jeunes, l'éducation et la formation des adultes ont connu, dans les années 1960 et 1970, une expansion sans précédent. Dans la deuxième moitié des années 1980, l'éducation des adultes évoluera plus lentement et de façon discontinue sous le coup d'importantes restrictions budgétaires. Le Québec connaîtra même, de 1990 à 1997, un décalage croissant avec l'ensemble du Canada (voir, plus bas, le tableau 2).

Dans les années 1970, l'éducation des adultes regroupait une variété d'activités de formation : arrivée des adultes sur les campus collégiaux et universitaires le soir comme le jour, formation organisée ou « sur le tas » dans l'entreprise et dans l'économie informelle, extension agricole et formation professionnelle agricole, alphabétisation et formation générale des adultes, formation continue des professionnels, formation offerte par les centres locaux de santé et de protection de l'environnement, organisations publiques et privées offrant des cours de langue seconde et d'initiation à l'informatique, accroissement du nombre d'hommes et de femmes poursuivant de façon autonome dans leur temps libre des projets de développement personnel, croissance de l'éducation populaire dans les associations, programmes éducatifs dans les musées, les parcs nationaux et les bibliothèques, multiplication des organisations d'*open learning* et de formation à

---

2. Passant de 322 103 élèves en 1964-1965 à 479 740 en 1997-1998.



distance auxquelles s'ajouteront, deux décennies plus tard, le *web-learning* et le *e-learning*.

Au cours de ces années et au début de la décennie des années 1980, des initiatives majeures ont également été lancées dans le champ de l'éducation des adultes : la Télé-université, l'Opération Départ, le Projet Multimédia faisant suite à l'expérience régionale TÉVEC, le Projet Sésame sur les approches éducatives propres aux conditions d'apprentissage des adultes, le programme SEAPAC (Service éducatif d'aide personnelle et d'animation communautaire), les services aux collectivités dans les universités et le programme d'aide aux organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) (CEFA, 1982 : 30-33).

Le nombre d'adultes inscrits à des activités de formation dans les 79 services d'éducation des adultes (SEA) des commissions scolaires dépassait en 1980-1981 les 200 000 personnes<sup>3</sup> et, dans les cégeps, les 60 000 (Langlois, 1990 : 578); à ce nombre s'ajoutaient les 44 000 adultes participant à des activités des services d'éducation des adultes des universités et plus de 90 000 personnes inscrites à temps partiel dans les cours réguliers de ces établissements (CEFA, 1982 : 31). Déjà à cette époque, au Canada, un adulte sur cinq participait à l'éducation des adultes (ICEA, 1982 : 6; Doray, 1985; Statistique Canada et DRHC, 2001 : 94) et 67 % de ces personnes étudiaient dans des centres associés au réseau d'enseignement formel.

Constatant que « les secteurs de la formation professionnelle et de la formation socioculturelle des adultes se développaient au Québec, à un rythme plus accéléré que toutes les prévisions ne l'avaient présagé » (Québec, 1980), le Conseil des ministres du gouvernement du Québec créa, en 1980, la Commission d'étude sur la formation des adultes, présidée par Michèle Jean. Le rapport final, présenté en février 1982, aura à la fois livré une description empirique de l'ensemble du champ de l'éducation et de la formation des adultes alors en pleine ébullition et proposé « une politique globale de l'éducation des adultes<sup>4</sup> ». Ce rapport conduira à la publication sous la signature des ministres de l'Éducation, de la Condition féminine ainsi que de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, en 1984, d'un « énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes » intitulé *Un projet d'éducation permanente*<sup>5</sup>.

Dix-huit ans plus tard, en 2002, le Québec se dotera d'une politique gouvernementale. Entre-temps, l'éducation des adultes sera devenue une dimension majeure de la scène éducative québécoise. En calculant le nombre total d'heures consacrées par les adultes à la formation, nous pouvons estimer, pour cette année, le volume global d'éducation et de formation des adultes au Québec à quelque 264 413 838 heures de formation-personnes<sup>6</sup>. En 1997, quelque 1 150 000 Québécoises et Québécois ont participé à des activités organisées de formation, pour un total de quelque 1 500 000 activités-personnes. Le taux de participation à la formation autonome,

---

3. Incluant la formation générale et professionnelle, mais excluant l'éducation populaire. Les statistiques institutionnelles de cette époque ne distinguent pas clairement les inscriptions-cours des personnes (au nombre de 400 000 en 1980). Les premiers chiffres fiables sur le nombre de personnes participant à des activités dans les commissions scolaires remontent à 1984-1985 : on comptait alors 240 000 personnes, excluant les adultes inscrits aux activités d'éducation populaire (Wagner et Turgeon, 1998). Dans le seul champ de la formation générale des adultes, le nombre de personnes passera de 115 000 en 1984-1985 à 222 500 en 1993-1994 et redescendra à 160 500 en 1999-2000.

4. La Commission d'étude sur l'éducation et la formation des adultes, communément appelée commission Jean (CEFA, 1982); le rapport a été réédité en 2001 par les Éditions Logiques sous le titre *La formation des adultes*.

5. Bibliothèque nationale du Québec, 1984, ISBN 2-550-07164-6.

<sup>6</sup> Calculé en multipliant le nombre de participants par le nombre annuel moyen d'heures consacrées à l'éducation et à la formation des adultes au Québec en 1997 (voir Statistique Canada, 2001 : 76).

formation qui ne relève pas de l'entreprise est, contrairement à l'ensemble du Canada, légèrement supérieur à celui de la participation à la formation en entreprise, c'est-à-dire à la formation appuyée par l'entreprise (voir tableau 1).

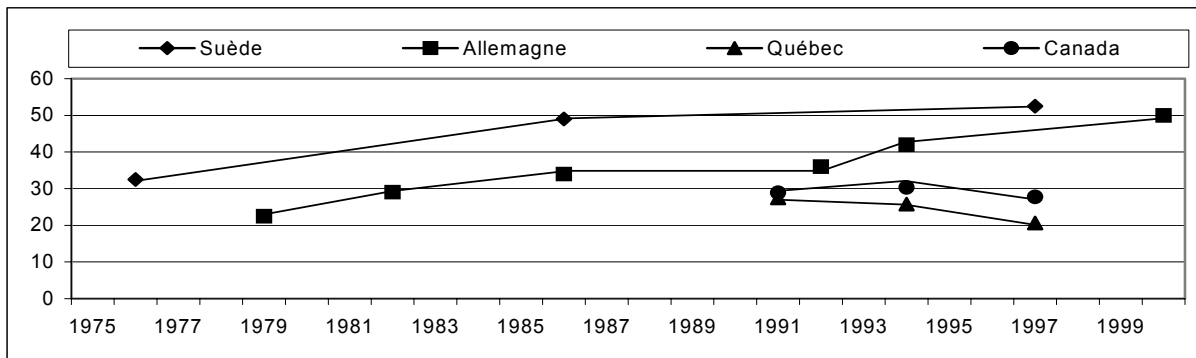
**Tableau 1**  
**La participation à l'éducation et à la formation des adultes (Québec, 1997)**

	Participants			Non-participants		
	%	n	N	%	N	N
<i>Formation en entreprise</i>	10,1	800	550 392	89,9	7 107	4 908 220
<i>Formation autonome</i>	12,7	1 006	692 077	87,3	6 901	4 766 269
<i>Taux global</i>	21,3	1 682	1 160 728	78,7	6 225	4 296 740

Source : EEFA, *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes*, Statistique Canada. Voir annexe 1.

Bien qu'elle soit plus saccadée qu'ailleurs au Canada, la montée de la demande de formation des adultes au Québec s'inscrit dans une tendance générale d'évolution croissante de la participation. Sous l'impulsion d'une montée continue du niveau de scolarisation et de la transformation rapide des modes et des techniques de production, le taux de participation à l'éducation des adultes n'a cessé de croître dans la plupart des pays postindustriels (voir graphique 4).

**Graphique 4**  
**La participation à l'éducation des adultes dans les pays postindustriels**  
Évolution du taux global de participation



Sources : Bélanger et Valdivielso, 1997; Statistique Canada et DRHC, 2001; banque de données *Infratest* de Bonn.

Au cours des vingt dernières années, les pays industriels avancés ont donc connu une véritable explosion de la demande éducative au sein de la population adulte (Bélanger et Tuijnman, 1997 : 1-17). L'éducation et la formation des adultes occupent maintenant une partie si importante sur les scènes éducatives nationales de ces pays que le nombre d'apprenants adultes dépasse très significativement celui des jeunes en formation initiale. Plus d'un adulte<sup>7</sup> sur deux en Suède, un sur trois aux États-Unis, un sur quatre au Canada et un adulte sur cinq au Québec participent

7. L'adulte, tel qu'il est défini ici, désigne la personne qui a terminé sa formation initiale et qui est active sur le marché du travail depuis plus d'un an (voir le glossaire à l'annexe 3). Le lecteur se reportera à l'annexe 2 pour une opérationnalisation de cette définition aux fins des analyses statistiques.

chaque année à des activités organisées de formation (Bélanger et Valdivielso, 1997). Bien plus, même au Canada, où la montée demeure jusqu'à aujourd'hui un peu moins rapide que dans d'autres pays postindustriels, en 1997 « le nombre d'étudiants adultes [...] est cinq fois plus élevé que le nombre d'étudiants à temps plein classés parmi les jeunes » (Statistique Canada et DRHC, 2001)<sup>8</sup>. De même, « le nombre total d'heures que ces adultes consacrent aux études est égal au nombre total d'heures consacrées par les jeunes » (Statistique Canada et DRHC, 2001).

On est en présence d'une véritable « seconde révolution tranquille ». Après la croissance soutenue de la formation initiale, on assiste à une éclosion de la demande éducative au sein des populations adultes. Dans cette perspective, la scolarisation des jeunes tend à être redéfinie comme une formation initiale, une phase préparatoire à un parcours éducatif se déroulant la vie durant. À l'échelle individuelle, l'augmentation continue des compétences répond aux aspirations de développement personnel et est parfois même ressentie comme une démarche impérative. À l'échelle sociale, comme il n'est plus possible d'attendre comme autrefois pendant trente ans la venue d'une nouvelle génération plus scolarisée et plus formée, le développement des compétences s'opère maintenant de plus en plus à l'intérieur même de la génération adulte.

L'éducation devient permanente et se déroule désormais tout au long de la vie (OCDE, 1996; UNESCO, 1996). Cette société éducative en émergence est en partie réclamée, ainsi que nous l'avons déjà noté, par l'économie du savoir qui exige un accroissement et un renouvellement continus des compétences, et elle vient en retour rendre celle-ci possible. La formation des adultes est de plus en plus perçue comme un investissement nécessaire des sociétés et des organisations, tout en répondant à une demande croissante au sein des populations adultes. La « solution formation des adultes » fait désormais partie du discours sur la crise économique et sur la nouvelle économie (Bélanger et Federighi, 2000 : 21-22).

Au Canada, les rapports *S'adapter pour gagner* (Conseil consultatif sur l'adaptation, 1989) et *Les chemins de la compétence* (CEC, 1992), de même qu'au Québec l'énoncé *Partenaires pour un Québec compétent et compétitif* (MMSRFP, 1991) et le *Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue* (MEQ, 2001), soulignent que le défi de la transformation de l'économie ne pourra être relevé sans que l'on mise sur un accroissement de la formation des adultes et que l'on adopte une politique active du marché du travail à l'échelle gouvernementale. La multiplication des discours publics et des prises de position en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie, le *lifelong learning*, montre bien le caractère stratégique de l'éducation et de la formation des adultes au regard du développement économique et de la société du savoir en général.

### **3. Depuis 1990 : un retard significatif observé au Québec**

Le développement de la formation des adultes décrit plus haut dissimule toutefois un retard significatif qui se traduit par un écart important, en 1997, entre le Québec et le reste du Canada. De plus, si les indicateurs disponibles révèlent une croissance du taux global de participation à l'éducation des adultes au Québec jusqu'en 1991, année où il avait atteint les 27 %, soit dix points de pourcentage de plus que les taux observés dans la décennie précédente (Statistique

---

8. Statistique Canada, *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*, Ottawa : Statistique Canada (cat. 81-586-XIF), 2001. La présente série de notes repose d'ailleurs sur la même base de données, soit l'enquête EEFA 1997; voir l'annexe 1.

Canada et DRHC, 2001 : 91), on constate depuis 1991 (voir tableau 2) une baisse continue du taux de participation. Le tableau 2 indique bien ce retard croissant du Québec par rapport au Canada. En 1991, le pourcentage de participants québécois était respectivement de 1,5 à 2 points plus faible que celui du Canada et de l'Ontario. Or, en points de pourcentage, cet écart ne cessera de s'accroître au cours des années suivantes, de sorte que l'Ontario, par exemple, connaîtra en 1997 un taux de participation 50 % plus élevé que celui du Québec.

**Tableau 2**  
**Évolution de la participation à l'éducation et la formation des adultes de 1990 à 1997\***  
(pourcentage de la population adulte participante)

	Taux de participation			Écart	
	Québec	Ontario	Canada	Avec l'Ontario	Avec le Canada
	%	%	%		
1991	27,5	29,3	28,9	-1,9	-1,5
1994	25,8	31,3	30,3	-5,5	-4,5
1997	20,6	30,8	27,7	-10,2	-7,1

Source : Statistique Canada et DRHC, 2001, *op. cit.*, p. 91 et suiv.

\* Le léger écart, pour l'année 1997, entre les pourcentages donnés ici (20,6 % au Québec et 27,7 % au Canada) et les pourcentages présentés dans les notes subséquentes (21,3 % au Québec et 28,2 % au Canada) tient à une définition légèrement différente de l'adulte (voir annexe 2) et ne modifie en rien l'évolution présentée ici des rapports entre le Québec et le Canada. Nous avons retenu la définition de Statistique Canada à des fins de comparaison tout au long de la décennie.

Il faut rappeler ici les restrictions budgétaires subies en éducation durant les années 1980, lesquelles ont eu pour effet de réduire l'accessibilité des adultes aux formations générales ou aux cours du soir dans les commissions scolaires, de restreindre la capacité des cégeps à répondre aux demandes particulières de la population adulte et de provoquer dans les universités une augmentation des frais de scolarité qui conduira à une baisse des inscriptions des personnes de 25 ans et plus. La décision, durant la même décennie, d'intégrer, au secondaire, la formation professionnelle initiale des jeunes et la formation professionnelle continue des adultes dans un seul et même programme pourra aussi avoir eu un effet de freinage dans la réponse aux demandes éducatives spécifiques des adultes.

En 1997, le Québec présente donc un taux de participation à l'éducation et à la formation des adultes de 20,6 %, alors que celui du Canada est de 27,7 % et celui de l'Ontario, de plus de 30 %. Cet écart est encore plus marqué si l'on ne considère que la population en emploi; l'écart en points de pourcentage passe alors de 7,1 à 8,9. Les taux respectifs de participation par rapport à la population en emploi en 1997 sont de 27,2 % pour le Québec et de 36,2 % pour le Canada, lequel taux canadien de 1997 est précisément celui qu'affichait déjà le Québec au début de la décennie<sup>9</sup>. Le Québec fait donc mauvaise figure au jeu de la comparaison interprovinciale canadienne; selon l'enquête réalisée en 1997, il se situe à l'avant-dernier rang des provinces, immédiatement avant Terre-Neuve. Cet écart significatif entre le Québec et l'ensemble du Canada doit, de plus, être resitué sur le plan international où le Canada manifeste lui-même un retard important par rapport à d'autres pays, notamment l'Allemagne et la Suède (voir plus haut le graphique 4).

Toutefois, durant cette même période, le domaine de l'éducation et de la formation des adultes

9. Déjà, en 1996 et 1997, des études notaient que la participation à la formation des adultes au Québec différait grandement de la moyenne canadienne, notamment en ce qui a trait à la formation appuyée par les employeurs (Doray, 1997; Betcherman *et al.*, 1996; Jennings, 1996).

connaîtra des changements législatifs, organisationnels et institutionnels significatifs qui, à moyen terme, favoriseront probablement une remontée de la participation :

- Adoption en 1995, par l'Assemblée nationale du Québec, de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, loi connue sous le vocable de loi 90<sup>10</sup>. Mise en application graduellement, depuis 1996, cette loi vise l'allocation minimum de 1 % de la masse salariale à la formation du personnel des entreprises ayant une masse salariale de 250 000 \$ et plus;
- Diversification des interventions des établissements d'enseignement, y compris la « modularisation<sup>11</sup> » des diplômes et la facilitation des études à temps partiel ainsi que le développement de la formation sur mesure, afin de soutenir le développement de la formation liée à l'entreprise;
- Allocation de ressources publiques et communautaires afin de soutenir les personnes en chômage, spécialement les jeunes, dans leur effort pour surmonter les difficultés croissantes d'insertion socioprofessionnelle;
- Adoption en mai 2002 de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue<sup>12</sup>.

Ce renouvellement récent du contexte en éducation et formation des adultes fait en sorte qu'aujourd'hui, en 2002, les acteurs économiques et communautaires ont la possibilité de participer à la planification et à la régulation de la formation continue, par l'intermédiaire de la Commission des partenaires du marché du travail<sup>13</sup> et des différents comités sectoriels<sup>14</sup> qui deviennent des ressources auprès des entreprises et de la main-d'œuvre de leur secteur afin de promouvoir et de développer la formation.

---

10. Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. D-7.1).

11. Par « modularisation », nous entendons la tendance croissante à établir, à l'intérieur des programmes courants, des étapes ou des microprogrammes qui conduisent à des diplômes reconnus, tels que le certificat et l'attestation.

12. Ministère de l'Éducation du Québec, *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, MEQ, 2002.

13. Les principaux mandats de cette commission consistent à définir les besoins des travailleurs ainsi qu'à planifier et à conseiller les instances politiques sur les orientations générales, stratégiques et les cibles d'intervention, de même que sur la répartition des ressources en matière de développement de la main-d'œuvre (MESS, 2001).

14. La politique d'intervention sectorielle, adoptée en 1995 par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et poursuivie par la suite par la Commission des partenaires du marché du travail, stipule que les actions des comités sectoriels doivent favoriser et consolider le partenariat sur une base sectorielle, en collaboration avec les entités régionales, les ministères et organismes gouvernementaux visés, dans le but de permettre une prise en charge par le milieu du développement des facteurs de compétitivité des entreprises et de la main-d'œuvre d'un secteur, notamment de la formation continue. Les comités sectoriels sont des entités qui réunissent des représentants des employeurs et des travailleurs de secteurs d'activité économique particuliers (ex. : tourisme, textile) et dont certains existent depuis le début des années 1980. Ils produisent des diagnostics et des plans d'action destinés aux entreprises et aux employeurs de chaque secteur dans la perspective d'un développement accru de la formation continue de la main-d'œuvre (SQDM, 1995).

#### 4. Une troisième tendance plus générale : la poursuite tout au long de la vie des inégalités de la formation initiale

Dans toutes les sociétés postindustrielles, on observe une autre tendance générale à laquelle le Québec doit également faire face, soit la poursuite, tout au long de la vie des adultes, des inégalités produites en formation initiale. Cette tendance à une participation inégale des différentes catégories socioprofessionnelles à l'éducation et la formation des adultes s'observe dans l'ensemble des pays postindustriels, bien qu'à un moindre degré dans les pays nordiques. Ces inégalités des parcours éducatifs, amorcées en formation initiale des jeunes, perdurent et semblent même s'accroître en formation des adultes. En raison de son caractère de continuité, l'éducation n'est pas sans présenter certaines ambiguïtés. Elle porte la promesse de l'éducation permanente pour ceux qui vivent des succès antérieurs, mais aussi le cumul des désavantages pour les autres.

Cela explique une variation fort importante des taux de participation selon les niveaux de scolarité des adultes des différents pays (tableau 3). La formation des adultes rejoint surtout des personnes qui ont déjà bénéficié d'une formation initiale longue. On observe donc une forte dichotomie des cheminements et des possibilités éducatives : « *Who has more, gets more* ». Les Québécois qui ont fait des études universitaires sont quatre fois<sup>15</sup> plus susceptibles de participer à l'éducation des adultes que ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. On assiste à un prolongement et à un renforcement de la polarisation entre, d'une part, les personnes pleinement identifiées à la société éducative et à l'économie du savoir et, d'autre part, les autres qui traînent le poids d'une formation et d'une qualification initiales plus limitées.

Certes, cette détermination des inégalités initiales n'est jamais totale. Ainsi, au même tableau 3, on constate qu'au-delà des tendances lourdes certains pays, comme la Suède, réussissent à relever le taux de participation des adultes moins scolarisés. La continuité, tout au long de la vie, des inégalités de la formation initiale peut donc être infléchie.

**Tableau 3**  
**Participation à l'éducation des adultes de 16 à 65 ans selon le niveau de scolarité (1994-1995)**  
(en pourcentage)

	Canada	Irlande	États-Unis	Suède	Royaume-Uni
Primaire ou moins	15,4	8,6	10,3	27,0	23,4
Secondaire – 1 <sup>er</sup> niveau	25,6	17,6	21,0	46,7	34,2
Secondaire – 2 <sup>e</sup> niveau	33,9	29,4	30,7	52,8	53,2
Postsecondaire	51,8	44,1	54,9	66,6	60,7
Universitaire	59,5	51,0	64,2	70,4	73,7

Source : DRHC et OCDE (1997 : 193).

15. Statistique Canada et DRHC (2001 : 78). Ce quotient ajusté de probabilité de 4,00 pour le Québec se compare à 3,37 pour l'Alberta, à 5,61 pour l'Ontario, à 5,88 pour la Colombie-Britannique et à 7,54 pour le Canada atlantique.

Le contexte de l'économie du savoir et l'exigence d'une société éducative active, où une part importante des emplois récemment créés demandent une qualification sans cesse accrue et des compétences de plus en plus grandes et où les emplois déjà existants réclament également des connaissances et des savoir-faire approfondis, font que la question du développement de l'éducation et de la formation des adultes du Québec est devenue au Québec une préoccupation majeure. Cette préoccupation se reflète d'ailleurs dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, adoptée en mai 2002.

Les présentes notes (voir la liste plus bas) visent à éclairer, par des données factuelles, certaines des nombreuses questions que pose et que posera le développement de l'éducation et de la formation des adultes au Québec.

## **5. Comprendre le développement récent de l'éducation et de la formation des adultes**

Comment caractériser le développement de l'éducation et de la formation des adultes? Comment rendre compte du retard du Québec par rapport au Canada? Dans quels domaines ou secteurs ce retard est-il le plus marqué? La baisse du volume d'activités est-elle liée à une réduction du nombre absolu de personnes actives en formation ou à une réduction de la durée moyenne des activités de formation? Quels sont les facteurs sur lesquels nous pouvons intervenir? Quels sont les principaux obstacles structurels et institutionnels à une participation plus généralisée à l'ensemble des secteurs et milieux? Comment donc corriger le retard du Québec par rapport aux autres provinces et comment relever le défi plus général d'un développement continu de la qualification de l'ensemble de la population active?

Certes, la loi 90 adoptée en 1995 par le gouvernement du Québec a pu avoir des effets correctifs. Cependant, sa portée forcément graduelle en raison, d'une part, de son mise en œuvre par étapes et, d'autre part, du temps nécessaire pour exercer son effet même à court terme ne peut être évaluée en prenant appui sur les données qui concernent l'année 1997. Des études sont prévues à cette fin au cours de 2002 et 2003. Il est néanmoins important de préciser la teneur du retard du Québec en éducation et en formation des adultes, de chercher à l'expliquer, de cerner les facteurs influençant la participation différenciée des adultes, bref de déceler les obstacles qui freinent son développement plus rapide. On ne pourra atteindre l'objectif déclaré d'« amélioration de la qualification de la main-d'œuvre au Québec et de développement d'une culture de la formation dans les entreprises » (MSS, 1999 : 10) sans d'abord corriger cette situation.

Nous chercherons, dans cette série de dossiers, à mieux saisir le développement de l'éducation et de la formation des adultes. À la suite d'un portrait détaillé de la participation et de l'organisation de la formation des adultes, nous analyserons plus à fond les facteurs en jeu et les conditions permettant de modifier les situations observées. Ces notes prennent une signification toute particulière dans le contexte nouveau où le Québec, par sa politique d'éducation et de formation des adultes, vise à « maintenir et rehausser sans cesse le niveau de compétences des adultes » et à relever le « défi d'ancrer une culture de la formation continue » (MEQ, 2002b).

Cette série de notes de recherche entend répondre à cinq objectifs ou préoccupations majeures :

- Dresser un portrait de la participation à l'éducation et à la formation des adultes au Québec et au Canada dans les années 1990;
- Dégager les tendances de l'organisation différenciée de la formation des adultes au Québec par rapport aux autres régions du Canada;
- Identifier des pistes d'explication au faible taux relatif de participation à la formation des adultes québécois selon trois groupes de facteurs : les caractéristiques des personnes, les milieux de travail et l'organisation de l'offre éducative;
- Analyser les sous-groupes de participants et de non-participants atypiques afin de relever les secteurs faibles, de cerner les lieux stratégiques d'intervention et de pouvoir à terme dégager des éléments d'alternatives aux politiques et pratiques actuelles;
- Examiner spécifiquement la participation à la formation des personnes en emploi dans l'optique de mieux comprendre les conditions qui avaient cours au moment de la mise en œuvre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et de pouvoir, ultérieurement, en évaluer l'impact.

## **6. Description de l'outil d'analyse**

Les analyses présentées dans la série de notes sont issues de l'enquête menée par Statistique Canada en 1997 sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA)<sup>16</sup> dont on trouvera à l'annexe 1 une présentation. Cette enquête EEFA porte sur l'ensemble des activités organisées de formation, liées ou non à l'emploi. Elle concerne les activités de formation des adultes organisée ou structurée en « programmes » et en « cours ». Quoique les activités d'éducation informelle constituent un élément important des sociétés éducatives et qu'elles exercent un rôle capital dans la biographie éducative des personnes (Livingstone, 2001), elles ne sont pas visées par l'EEFA. Aux fins de l'enquête et de nos analyses, l'adulte est défini comme tout individu de 25 ans et plus, quel que soit son statut sur le plan des études, ou celui de moins de 25 ans qui n'est plus aux études à temps plein, à l'exception de celui qui reçoit un appui de la part de son employeur<sup>17</sup>.

---

16. La dernière, publiée en 1998, a été menée auprès d'un échantillon de 33 410 personnes représentatives de la population de 17 ans et plus.

17. Cette définition diffère légèrement de celle de Statistique Canada qui inclut aussi les étudiants à temps plein accusant un retard dans leur formation initiale.



## 7. Les huit notes de recherche

Nous avons subdivisé le projet de recherche en sept thèmes qui seront suivis d'une huitième note récapitulative :

### Note 1. *La participation à la formation des adultes : contextes québécois et international*

Un texte introductif fixe d'abord les balises générales de l'analyse. Dans cette introduction, on expose la nature de l'enquête et l'on détermine opérationnellement la notion d'adulte. Ce texte définit également trois grandes tendances qui caractérisent l'évolution générale de l'éducation des adultes au Québec. Il précise enfin l'objet des sept autres notes.

### Note 2. *Une analyse comparative Québec-Canada de la participation à la formation des adultes*

Cette note de recherche propose une analyse comparée de la participation à la formation des adultes au Québec par rapport à d'autres régions canadiennes en 1997. Cette participation est observée en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des répondants ainsi que de quelques caractéristiques des entreprises dans lesquelles ils travaillent, le cas échéant. La participation à la formation est examinée sous divers angles, comme la motivation (motif professionnel ou personnel), le type d'activité (cours ou programme) et les sources principales de soutien à la formation (formation en entreprise ou formation autonome).

### Note 3. *Les facteurs de variation de la participation des adultes à la formation au Canada en 1997*

Cette analyse s'intéresse aux facteurs qui font varier la participation individuelle à la formation au Canada. Elle relève les principaux facteurs et met en relief leur degré d'influence sur la participation. La participation globale des adultes est présentée : les modalités d'accès, les formats de formation et les motifs individuels. La description permet de saisir l'influence des facteurs liés aux caractéristiques socio-économiques, aux situations professionnelles individuelles, aux particularités organisationnelles et aux aspects rattachés à l'organisation de la formation inhérente à chacun des contextes provinciaux. Les modèles explicatifs exposés font ressortir le poids de l'organisation de la formation et des dispositions culturelles des personnes sur la participation à la formation.

### Note 4. *Le portrait des activités de formation des adultes au Québec et au Canada*

On présente dans cette note l'organisation de l'offre de formation des adultes. On y établit la carte des activités de formation selon le type d'agents éducatifs, selon les lieux, les contenus et les modalités de formation, selon que les formations sont ou non appuyées par l'employeur, selon les types d'appuis, etc.

### Note 5. *Les contours de la demande insatisfaite de formation*

Cette note examine l'absence de participation et, plus spécifiquement, la demande de formation insatisfaite. Cette demande est définie comme insatisfaite quand des personnes ont cerné un besoin de formation sans avoir pu l'actualiser. L'analyse cerne les principales raisons de cette demande insatisfaite et tente de dégager les principaux facteurs sociaux qui l'influencent.

*Note 6. Les participations atypiques : des exceptions qui indiquent de nouvelles voies*

Cette sixième note présente une analyse des situations atypiques de participation. On veut ainsi dégager les contextes facilitant la participation des personnes à l'éducation et à la formation malgré un statut socioéconomique défavorable et cerner les facteurs associés à la non-participation de personnes ayant un haut niveau de formation initiale (plus de 50 %).

*Note 7. La participation des femmes à la formation des adultes : une situation en changement?*

Le rapport des femmes à l'éducation a changé au cours des dernières décennies. Qu'en est-il de la formation et de l'éducation des adultes? La nature de la participation est-elle similaire chez les hommes et les femmes? Quels sont les facteurs sociaux et culturels qui influencent spécifiquement la participation des femmes à la formation des adultes?

*Note 8. La spécificité de la formation des adultes au Québec : Note synthèse*

Synthèse des notes antérieures sur le caractère spécifique du Québec quant à la participation à l'éducation des adultes, cette dernière note entend fournir des éléments d'explication au taux global de participation plus faible au Québec. Cet écart est-il lié à une configuration particulière de la population adulte du Québec (notes 2 et 7)? à un profil différent de participation de groupes particuliers (note 6)? à une organisation singulière des différentes réponses éducatives (note 4)? Cette synthèse s'appuiera sur l'évaluation des facteurs associés à la participation (note 3), sur l'étude de la perception par les adultes des obstacles (note 5) et sur une vérification de la variation des tendances tout au long de la dernière décennie. Cette synthèse se présente comme un retour aux questions initiales : comment expliquer le retard québécois? Sur quels facteurs s'appuyer pour corriger la situation et relancer le développement de l'éducation et de la formation des adultes?

## **Conclusion**

L'éducation des adultes est devenue un champ d'activité majeur sur la scène éducative québécoise et représente aujourd'hui un secteur tout aussi important que celui de la formation initiale. Il n'en demeure pas moins que le Québec montre des retards significatifs par rapport au reste du Canada et que, au Québec comme dans la plupart des autres sociétés postindustrielles, la nécessité d'une qualification continue généralisée dans l'ensemble de la population active demeure un défi à relever.

## Bibliographie

Bélanger, P. et Federighi, P. (2000). *La libération des forces créatrices. Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes*. Paris : L'Harmattan.

Bélanger, P. et Tuijnman, A. (dir.) (1997). *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study*. Oxford, London : Pergamon Press.

Bélanger, P. et Valdivielso, S. (1997). *The Emergence of Learning Society. Who Participates in Adult Learning?* Oxford, London : Pergamon Press.

Betcherman, G., Leckie, N. et McMullen, K. (1997). *Developing Skills in the Canadian Workplace / The Results of the Ekos Workplace Training Survey*. Étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) (CPRN Study No.W02).

Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (1998). *Informatisation des entreprises québécoises. Profil de Montréal, une métropole branchée*. Montréal : CEFRIO, coll. Infomètre.

Chenard, P. et Levesque, M. (1992). La démocratisation de l'éducation : succès et limites. Dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis* (p. 385-422). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Commission d'étude sur la formation des adultes (1982). *Apprendre : une activité volontaire et responsable. Énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente*. Québec : CEFA.

Conseil consultatif sur l'adaptation (1989). *S'adapter pour gagner* (rapport officiel). Ottawa : Conseil consultatif sur l'adaptation.

Conseil économique du Canada (1992). *Les chemins de la compétence. Éducation et formation professionnelle au Canada*. Ottawa : CEC.

Développement des ressources humaines Canada et Organisation de coopération et de développement économiques (1997). *Littératie et société du savoir : nouveaux résultats de l'enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes*. Ottawa : DRHC et gouvernement du Canada.

Doray, P. (1985). *La participation des adultes au Québec en 1983*. Montréal : Institut canadien d'éducation des adultes.

Doray, P. et Arrowsmith, S. (1997). Patterns of participation in Adult Education : Cross-national Comparisons. Dans P. Bélanger et A. Tuijnman (dir.), *New Patterns of Adult Learning : A Six-Country Comparative Study* (chap. 3). London : Pergamon Press.

Institut canadien d'éducation des adultes (1982). *Du point de vue des adultes*. Montréal : ICEA.

Jennings, P. (1996). La formation parrainée par l'employeur au Canada : Constats tirés de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 1994. Dans Direction des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, *Politique stratégique*. Ottawa : DRHC, document W-96-4F.

Langlois, S. (dir.) (1990). *La société québécoise en tendances, 1960-1990*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Leacy, F.H., Urquhart, M.C. et Buckley, K.A.H. (1983). *Statistiques historiques du Canada*. Ottawa : Statistique Canada et Fédération canadienne des sciences sociales (1<sup>re</sup> éd. 1965).

Livingstone, D.W. (1999). Exploring the icebergs of adult learning : Findings of the first Canadian survey of informal learning practices. *Canadian Journal for the Study of Adult Education*, 13(2), 49-72.

Ministère de l'Éducation du Québec (1999). *Indicateurs de l'éducation*. Québec : MEQ.

Ministère de l'Éducation du Québec (2001). *Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue*. Québec : MEQ.

Ministère de l'Éducation du Québec (2002a). *Indicateurs de l'éducation*. Québec : MEQ.

Ministère de l'Éducation du Québec (2002b). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Québec : MEQ.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2001). *Commission des partenaires*. Québec : MESS. Document consulté le 14 décembre 2001  
[<http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/compart/mandat/htm>].

Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (1991). *Partenaires pour un Québec compétent et compétitif*. Québec : MMSRFP.

Ministère de la Solidarité sociale (1999, mars). *Le Plan Stratégique 1999-2002 - Portefeuille Emploi, Solidarité sociale*. Québec, Québec: Ministère de la Solidarité sociale.

Organisation de coopération et de développement économiques (1994). *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explication*. Paris : OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (1996). *Apprendre à tout âge*. Paris : OCDE.

Québec (1980). *Décret ministériel D 129-80 23/1/80*. Conseil des ministres du Gouvernement du Québec : Gazette officielle du Québec.

Rubenson, K. et Schuetze, H.G. (2000). *Transition to the Knowledge Society. Policies and Strategies for Individual Participation and Learning*. Vancouver : Institute for European Studies.

Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (1995). *Se prendre en main. Politique d'intervention sectorielle*. Québec : SQDM. Document consulté le 17 décembre 2001 [[http://emploi.quebec.net/doc\\_pdf/enmain.pdf](http://emploi.quebec.net/doc_pdf/enmain.pdf)].

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1993). *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1990*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1995). *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1992*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1997). *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1994*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1998). *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1997*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (2001). *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada (2001). *Population active expérimentée âgée de 15 ans et plus, selon les industries, recensements de 1986, 1991 et 1996, Canada*. Dans *Le Canada en statistiques*. [[http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Labour/labor46\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/People/Labour/labor46_f.htm)].

UNESCO (1996). *L'éducation. Un trésor est caché dedans* (rapport de la commission Delors). Paris : Odile Jacob.

Wagner, S. et Turgeon, M. (1998). *La scolarisation de l'éducation des adultes au sein du réseau scolaire du Québec et son impact sur les formateurs*. Montréal : Département des sciences de l'éducation, UQAM.



## Annexe 1

### Renseignements sur *l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes* de Statistique Canada

Les données exposées dans la présente série de huit notes de recherche sont tirées de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA), une enquête menée régulièrement par Statistique Canada auprès de répondants de 17 ans et plus.

L'EEFA a été répétée à trois reprises pendant les années 1990, soit en 1992, 1994 et 1998<sup>1</sup>. L'année civile antérieure fait l'objet de la récolte des données (soit 1991, 1993 et 1997 respectivement). Globalement, les trois enquêtes sont similaires, quoique celle de 1997 présente des différences, notamment sur le plan de la structure du questionnaire. Malgré cela, la plupart des questions abordées sont les mêmes d'une enquête à l'autre; la production de comparaisons de la situation de l'éducation et de la formation des adultes<sup>2</sup> dans le temps s'avère alors possible pour les principales variables.

L'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes vise à cerner la participation aux différentes activités d'éducation et de formation au cours d'une période d'un an.

En 1998, les objectifs poursuivis par l'EEFA<sup>3</sup> consistaient à :

- évaluer, de façon exhaustive, l'incidence de l'éducation et de la formation des adultes au Canada;
- tracer un profil sociologique, économique et démographique des personnes inscrites à un programme d'éducation ou de formation ainsi que de celles qui n'y sont pas inscrites;
- refléter le type, la durée et le lieu d'enseignement des cours suivis;
- rendre compte du rôle joué par l'employeur dans le processus d'éducation ou de formation;
- déterminer les obstacles rencontrés par les adultes désireux d'acquérir une certaine forme d'éducation ou de formation, mais qui éprouvent des difficultés à y accéder.

Grâce à l'EEFA, Statistique Canada obtient un portrait général de la participation à l'éducation des adultes lors d'activités structurées de formation quels que soient leur durée, leurs objectifs et leur contenu, ce qui exclut par conséquent les activités d'apprentissage informel<sup>4</sup> ou qui sont pratiquées sous un mode autodidacte.

Il est alors possible de produire des informations relatives à la participation de la population canadienne à différentes activités de formation, et ce, sous divers angles comme la dualité cours-programmes, le type de motivation (professionnelle ou personnelle) ou la présence ou non d'un soutien de la part d'un employeur (formation en entreprise ou formation autonome).

---

<sup>1</sup> L'EEFA a aussi été conduite trois fois dans les années 1980, mais des modifications importantes rendent impossible toute comparaison entre les éditions des années 1980 et 1990.

<sup>2</sup> On trouvera la définition du terme «adulte» à l'annexe 2.

<sup>3</sup> Statistique Canada (1998). *Enquête sur l'éducation et la formation des adultes, 1997*. Ottawa : Statistique Canada, p. 5.

<sup>4</sup> Voir l'annexe 3 pour la définition.

Deux types de données sont recueillis auprès des répondants, qu'ils soient participants ou non-participants à des activités de formation : des informations qui caractérisent les situations des personnes et d'autres qui touchent les activités elles-mêmes. Les questions posées aux participants<sup>5</sup> relativement aux activités portent sur divers aspects : motifs de participation, types et lieux de formation, soutien ou non de l'employeur, méthode pédagogique, durée des formations. Les non-participants sont sollicités au même titre que les participants lorsqu'il est question d'aspirations et de besoins de formation non satisfaits et des raisons pour lesquelles ces activités de formation n'ont pas été entreprises. Par ailleurs, des questions de nature sociodémographique et professionnelle sont posées à tous les répondants sans exception (p. ex. : genre, âge, profession, scolarité, statut d'emploi, taille de l'entreprise qui les emploie le cas échéant).

---

<sup>5</sup> Les participants sont invités à mentionner au maximum cinq participations liées à des programmes d'études, cinq participations à des cours pour motifs professionnels et cinq participations à des activités de loisir ou de passe-temps. En pratique, si un répondant avait participé à plus de cinq activités non liées à des loisirs ou s'il avait oublié d'en mentionner une ou plusieurs, l'intervieweur pouvait l'inscrire dans la section réservée aux loisirs si l'espace était suffisant.



## Annexe 2

### La définition d'adulte utilisée dans la série de notes de recherche

Le terme « adulte » a évolué au cours des dernières décennies. Comme il en existe différentes définitions, il s'avère essentiel d'en adopter une qui convienne à la réalité d'aujourd'hui et qui tienne compte des outils d'analyse disponibles.

Nous savons que la transition entre le moment de l'adolescence et celui de l'âge adulte est progressive et qu'il n'existe pas de frontière parfaitement nette entre ces deux moments de la vie. Différentes approches ont été utilisées pour mieux distinguer les deux moments et pour bien circonscrire la notion d'adulte. Une première approche consiste à décréter que les personnes plus jeunes qu'un certain âge ne sont pas des adultes. C'est la position adoptée par l'UNESCO, qui indique que les personnes de moins de 25 ans sont des jeunes et non des adultes. Dans une seconde approche, celle de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA) de Statistique Canada, la distinction entre le jeune et l'adulte repose sur la situation sociale propre à ces deux catégories de personnes. Plus spécifiquement, le statut social afférent aux études et à l'emploi rémunéré fixe la distinction entre un jeune et un adulte. Selon cette perspective, un « jeune » ou un individu en formation initiale n'aurait pas connu d'interruption d'études, alors que la personne qui aurait interrompu ses études serait considérée comme un adulte. Comme au Canada la scolarité initiale est obligatoire jusqu'à 16 ans, l'EEFA introduit la notion générale d'adulte comme étant associée à une personne de 17 ans ou plus.

Nous inspirant largement de la définition proposée par l'UNESCO, nous avons choisi dans la présente série de notes de recherche de considérer comme « adultes » l'individu de 25 ans et plus, quel que soit son statut relatif aux études, et celui de moins de 25 ans qui n'est plus aux études à temps plein ou qui étudie à temps plein avec le soutien de son employeur. Sont donc exclus les étudiants de moins de 25 ans à temps plein qui sont sans soutien d'un employeur.

## Annexe 3

### Glossaire

La plupart des termes présentés dans ce glossaire renvoient aux définitions de Statistique Canada. Les termes marqués d'un astérisque (\*) sont puisés dans le *Rapport sur l'éducation et la formation des adultes*<sup>6</sup>, tandis que ceux qui sont accompagnés de deux astérisques (\*\*) renvoient à un rapport publié antérieurement<sup>7</sup>. Les mots auxquels nous avons accolé trois astérisques (\*\*\*) présentent les définitions tirées du *Guide de l'Enquête sur la population active*<sup>8</sup>. Tous les autres termes sont accompagnés de quatre astérisques (\*\*\*\*); certains d'entre eux indiquent un usage différent de celui employé par Statistique Canada, alors que d'autres précisent le sens d'autres appellations.

#### Adulte\*\*\*\*

Tout individu de 25 ans et plus, quel que soit son statut relatif aux études, et l'individu de moins de 25 ans qui n'est plus aux études à temps plein ou qui étudie à temps plein avec le soutien de son employeur. Sont donc exclus les étudiants de moins de 25 ans qui sont sans soutien d'un employeur<sup>9</sup>.

#### Cols blancs\*\*\*\*

Catégorie regroupant des personnes qui effectuent des tâches administratives ou qui occupent des emplois de bureau. Cette catégorie regroupe aussi les travailleurs de la vente et des services<sup>10</sup>.

#### Cols bleus\*\*\*\*

Catégorie regroupant les travailleurs des secteurs primaires, des industries de la fabrication, de la construction et de la manutention<sup>11</sup>.

#### Cours\*

Activité d'éducation ou de formation qui se limite à un élément spécifique d'étude. Le cours peut faire partie d'un programme d'études plus vaste menant à un certificat, à un diplôme ou à un degré (par exemple le cours *Introduction à la psychologie*, suivi dans le cadre d'un programme universitaire) ou peut être une activité d'apprentissage complète en soi (par exemple un cours de langue seconde).

---

<sup>6</sup> Voir l'annexe A dans : Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (2001). *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*. Ottawa : Statistique Canada.

<sup>7</sup> Voir dans : Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada (1997). *Éducation et formation des adultes au Canada. Rapport découlant de l'EEFA 1994*. Ottawa : Statistique Canada, p. 116.

<sup>8</sup> Voir les parties 2 et 3 dans : Statistique Canada (2001). *Guide de l'Enquête sur la population active*. Ottawa : Statistique Canada.

<sup>9</sup> Pour plus de détails sur la notion d'adulte, voir l'annexe 2 du présent document.

<sup>10</sup> Il s'agit des catégories 7, 8 et 9 de la variable SOC14 du fichier public de données.

<sup>11</sup> Il s'agit des catégories 10, 11, 12, 13 de la variable SOC14 du fichier public de données.

#### Éducation et formation des adultes\*\*\*\*

Ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels des personnes considérées comme des adultes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, leurs compétences techniques et professionnelles, et ce, dans la perspective de répondre à leurs propres besoins, à ceux de l'entreprise ou de la société.

#### Formation autonome\*\*\*\*

Activité de formation engagée exclusivement à l'initiative de l'individu qui la suit. Ce type de formation comporte un caractère volontaire et se distingue de l'activité organisée, soutenue ou parrainée par un employeur.

#### Formation en entreprise<sup>12</sup>\*\*\*\*

Activités de formation planifiées, appuyées ou réalisées par une entreprise indépendamment du lieu où elles se déroulent.

#### Formation initiale\*\*\*\*

Ensemble du parcours éducatif effectué de manière continue par une personne avant qu'elle quitte le milieu scolaire pour une période d'au moins un an, et ce, indépendamment du niveau atteint (secondaire, collégial ou universitaire).

#### Formation ou éducation informelle\*\*\*\*

Activité entreprise par une personne qui apprend sans recourir à un professeur-tuteur ou à des supports planifiés. À la différence des expériences d'apprentissage structurées ou systématiques suivies sous la direction d'un professeur et organisées de façon progressive, cette formation ne procure pas de reconnaissance officielle ni de diplôme lorsqu'elle est terminée.

#### Formation structurée\*\*

Formation selon laquelle les expériences d'apprentissage systématiques sont entreprises sous la direction d'un professeur et organisées de façon progressive, et reconnues lorsqu'elles sont complétées.

#### Participation pour motifs personnels\*\*\*\*

Participation d'une personne à des fins qui ne se rapportent pas nécessairement ou prioritairement à l'exercice de la profession ou du métier. Désigne une participation motivée par des intérêts personnels à des fins de loisirs ou de développement personnel ou par d'autres intérêts.

#### Participation pour motifs professionnels\*\*\*\*

Participation d'une personne dans le but de développer des connaissances ou des habiletés utiles à l'exercice d'un métier ou d'une profession ou encore dans la perspective d'acquérir un emploi ou d'avancer dans sa carrière.

#### Personnes en chômage\*\*\*

Personnes sans emploi qui, au cours de l'année de référence, étaient disponibles pour travailler et avaient cherché un emploi ou devaient commencer un emploi au cours des quatre dernières semaines.

---

<sup>12</sup> Ou formation appuyée par l'employeur.

**Personnes occupées\*\*\***

Personnes qui, au cours de la période de référence, ont fait un travail dans le cadre d'un emploi ou pour le compte d'une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte.

**Personnes inactives\*\*\***

Personnes qui [...] ne désiraient pas ou ne pouvaient pas offrir ou fournir leurs services au cours de la période de référence. Ces personnes n'étaient donc ni occupées par un emploi, ni en situation de chômage.

**Population active\*\*\***

Population qui comprend les personnes faisant partie de la population civile non institutionnelle, âgées de 15 ans ou plus, lesquelles constituent l'ensemble des travailleurs disponibles au Canada. Pour être membre de la population active, un individu doit travailler (à temps plein ou à temps partiel) ou être sans travail mais être à la recherche d'un emploi.

**Programme de formation\***

Ensemble de cours suivis en vue d'obtenir un diplôme, un certificat ou un grade.

**Taux de participation\*\*\*\***

Proportion de la population qui prend part à une activité ou à un type d'activité en particulier.

## Table des matières

Introduction .....	5
1. La révolution tranquille de la formation initiale .....	7
2. Une deuxième révolution tranquille .....	8
3. Depuis 1990 : un retard significatif observé au Québec .....	11
4. Une troisième tendance plus générale : la poursuite .....	14
5. Comprendre le développement récent de l'éducation et de la formation des adultes .....	15
6. Description de l'outil d'analyse .....	16
7. Les huit notes de recherche .....	16
Conclusion .....	18
Bibliographie .....	19
Annexe 1	
Renseignements sur <i>l'Enquête sur l'éducation</i> <i>et la formation des adultes</i> de Statistique Canada .....	23
Annexe 2	
La définition d'adulte utilisée dans la série de notes de recherche .....	25
Annexe 3	
Glossaire .....	26

